

ANTENNES RELAIS À MONTRÉAL: À écouter sans faute, les deux reportages de Radio-Canada diffusés ce matin à l'émission C'est bien meilleur le matin. Craintes justifiées des citoyens et une église avec plus de 60 antennes sur son clocher: Entrevue de Michel Rochon journaliste scientifique et reportage avec Jean-Marie Dufort commissaire à la CSDM. Pour mieux comprendre la situation...  
[Les antennes cellulaires et la santé | C'est bien meilleur le matin](#)

Communiqué SEMO, 17 octobre 2011

## MICRO-ONDES, Le NPD insatisfait de l' AVERTISSEMENT DE SANTÉ CANADA

Enfin, le NPD réagit en réclamant une diffusion plus large des conseils de Santé Canada ( Principe de Précaution) pour restreindre l'utilisation des technologies sans fil.

La députée Carol Hugues, NPD-Ontario, qui était membre du comité permanent de la santé lors de l'examen par celui-ci de l'impact des micro-ondes sur la santé, exprime la position du NPD :

### [Les avertissements de Santé Canada sur les cellulaires doivent être clairs et diffusés largement](#)

L'avertissement doit s'appliquer aux systèmes WIFI, aux moniteurs de bébé, aux téléphones sans fil (et évidemment aux autres dispositifs utilisant des micro-ondes comme les antennes relais)

Le position du NPD est soutenu par les quatre éléments suivants:

**1-Rapport du comité permanent de la santé** (décembre 2010) (désaveu des normes de santé canada)

**2-Classement par l'OMS des micro-ondes comme potentiellement cancérigènes** et recommandations de limiter l'exposition de la population (31 mai 2011) (comme le Bisphénol A, le plomb, le pesticide DDT, le Killex...)

**3-Avertissement de santé Canada, de limiter l'utilisation du Cellulaire**

**(principalement par les enfants)** 4 octobre 2011 ( Santé Canada reconnaît que des effets néfastes sur la santé peuvent se produire à un niveau d'exposition beaucoup plus bas que le code de sécurité 6, donc le code de sécurité 6 ( 6 minutes, protection thermique uniquement) n'est plus adéquat pour protéger la santé de la population- seules des normes de protection des effets biologiques peuvent protéger la population des effets néfastes sur la santé d'une exposition à long terme

**4-Avertissement des compagnies de cellulaire.**

Depuis plus d'un an, les acheteurs de cellulaire qui achète un produit, IPHONE, MOTOROLA ou BLACKBERRY, sont avisés par de petits caractères dans le mode d'emploi, de maintenir le téléphone cellulaire à une distance allant jusqu'à 7/8 de pouce de l'oreille. Et également de ne pas mettre l'appareil contre la peau lorsqu'on le porte sur soi. Ces avertissements font clairement état de risques pour la santé allant jusqu'au cancer si ces mesures de précaution ne sont pas respectées.

Le but de ces avis est bien sur une protection contre les poursuites éventuelles des clients utilisateurs de cellulaire qui auront un cancer du même côté de la tête qu'ils utilisaient leur cellulaire ( États-Unis, France, Espagne...). Ils n'auront pas lu ni respecté le mode d'emploi suggéré. Donc sans aucun recours....

Merci de votre intérêt pour ce dossier,

**Références sur le site: [www.dangersemo.com](http://www.dangersemo.com)**

François Therrien SEMO  
[fterrien@aei.ca](mailto:fterrien@aei.ca)